

AUDITOR CONSEIL
Société à responsabilité limitée
Au capital de 1.000 euros
10 rue de Penthievre
75008 PARIS
RCS PARIS 752 941 393

**RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION ET
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

CLA AUDIT ET CONSEIL

SARL d'expertise comptable et de commissariat aux comptes inscrite au tableau de l'Ordre de la Région Parisienne
et à la Compagnie Régionale de Paris , au capital de 225,150 € - RCS Paris B 501 241 236

Rapport du commissaire à la transformation et du commissaire aux comptes sur la transformation de la société AUDITOR CONSEIL, société à responsabilité limitée, en société par actions simplifiée .

A l'associé unique,

En notre qualité, d'une part, de commissaire aux comptes désigné en application des dispositions de l'article L.223-43 du code de commerce et, d'autre part, de commissaire à la transformation désigné en application des dispositions de l'article L.224-3 du même code par décision de l'associé unique en date du 20 novembre 2025, nous avons établi le présent rapport afin :

- de vous présenter notre analyse de la situation de votre société ;
- de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R.224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Mission du commissaire aux comptes sur la situation de la société

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard de caractéristiques financières et d'exploitation.

La synthèse de cette analyse est la suivante :

Les derniers comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2024 , qui n'ont fait l'objet ni d'un audit ni d'un examen limité , font apparaître :

- un chiffre d'affaires de 95.587 €, en hausse de 10.5% par rapport à l'exercice précédent ,
- des produits d'exploitation de 155.555 €
- un résultat d'exploitation de -28.841 €
- une perte nette de 31.986 €, (contre un bénéfice de 7.081 € au 31 décembre 2023)
- des capitaux propres de 28.764 €
- un endettement net de 12.106 €

La situation comptable intermédiaire arrêtée au 30 novembre 2025 fait apparaître :

- un chiffre d'affaires de 93.000 € ,
- des produits d'exploitation de 192.007 €
- un résultat d'exploitation de 63.090 €
- des capitaux propres de 86.740 €

Mission du commissaire à la transformation

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté :

- à contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;
- à vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Paris, le 10 décembre 2025

Le Commissaire aux comptes et à la transformation

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'L' shape followed by a series of horizontal strokes and a cursive-like flourish.